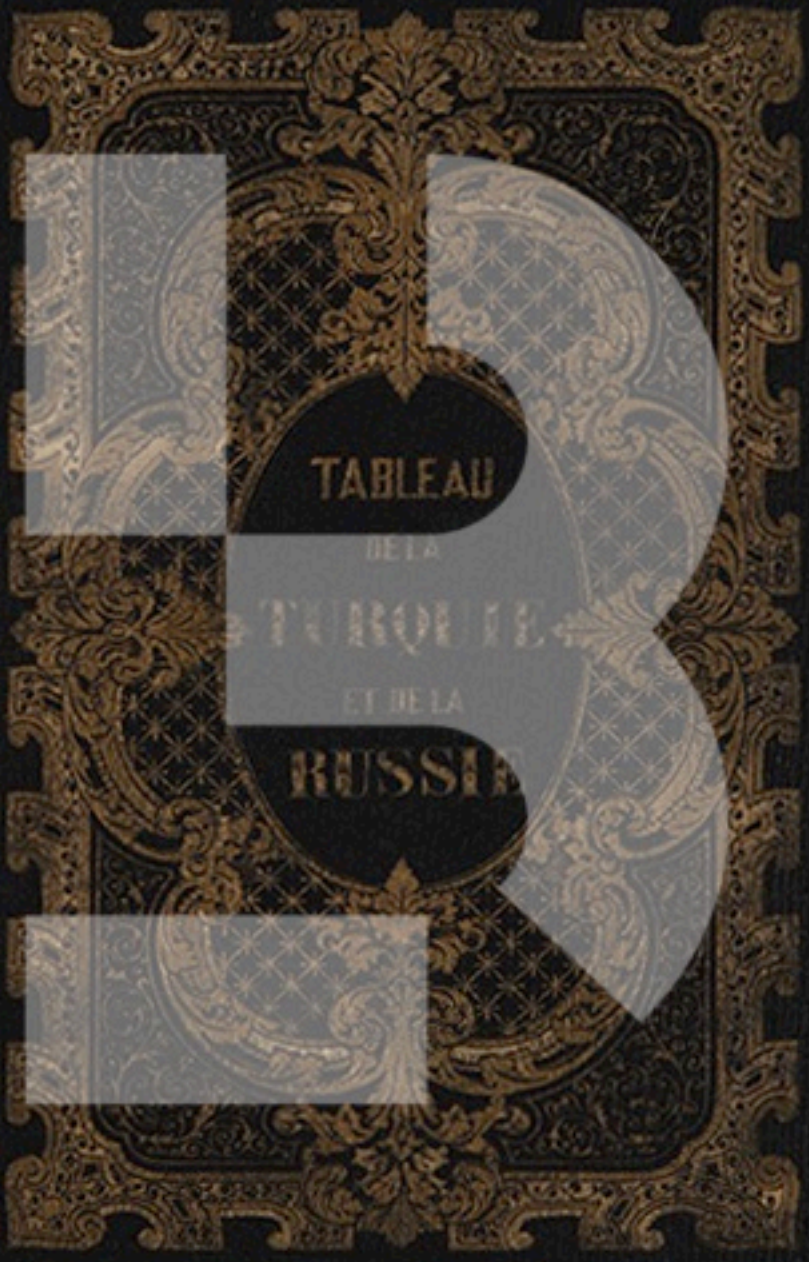
TABLEAU
DE LA
TURQUIE
ET DE LA
RUSSIE

TABLEAU

HISTORIQUE, POLITIQUE ET PITTORESQUE

DE LA

TURQUIE ET DE LA RUSSIE

PAR MM. JOUBERT ET F. MORNAND.

PARIS

PAULIN ET LE CHEVALIER, ÉDITEURS,

60, RUE RICHELIEU.

—

1854

CARTE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE.

TABLEAU DE LA TURQUIE ET DE LA RUSSIE.

TABLEAU

HISTORIQUE, POLITIQUE ET PITTORESQUE

DE LA TURQUIE ET DE LA RUSSIE.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Au commencement de 1855, l'Europe, fatiguée des révolutions et des sanglants conflits dont elle avait été le théâtre, se berçait de l'espoir d'un avenir plus tranquille. Par le trop facile abandon des formes et des garanties accordées d'avance par les traités de 1815, elle avait provoqué les agitations dont on avait souffert, l'on croyait pouvoir détruit toutes les causes de perturbation et pouvoir s'endormir, à l'abri du principe d'autorité rajeuni, dans une paix réparatrice et féconde.

La question d'Orient est fréquemment venue tirer l'opinion de cet engourdissement volontaire, sans l'alarmer toutefois autant qu'elle aurait dû le faire.

La génération élevée depuis quarante ans, au milieu des loisirs et des industries de la paix; les capitalistes et les industriels qui, sur la foi de sa durée, avaient engagé leur fortune dans des spéculations que le moindre souffle de guerre devait compromettre, n'admettaient pas la possibilité d'une rupture repoussée par tant d'intérêts et des habitudes si invétérées. D'autres, théoriciens humanitaires, croyant à l'empire de la raison humaine sur les passions, proclamaient tout recours aux armes incompatible avec l'état actuel de la civilisation, et taxaient la guerre comme un anachronisme. Les hommes d'État et le public lui-même, qui depuis 1815 avaient vu terminer par des ajournements plus que par des solutions définitives les complications survenues, ne voulaient pas se persuader que la diplomatie fût plus impuissante que par le passé. Tous, surpris par la mission du prince Mentchikoff, se trouvèrent d'accord pour ne voir dans les procédés hautains et insolites du nouvel diplomate que la brutalité personnelle d'un soldat outrepassant ses instructions : quant aux prétentions du czar, ce n'était qu'un incident sans raison d'être, sans portée, qui serait facilement vidé par la médiation des puissances intéressées.

Ce que le malentendu ne prit pas de trop hautes proportions. Afin les intérêts, les systèmes, les mœurs, presque s'entendaient pour déclarer la guerre impossible, aussi par une intelligente appréciation des faits, aussi par le pressentiment des catastrophes de toute espèce qu'elle entraînait avec elle. On tremblait les yeux pour ne pas voir les tempêtes dont l'horizon était chargé.

Cette manière d'envisager les difficultés de la situation, presque unanime, il était reconnaître, troublait quelques rares contrôleurs dans les hommes dont le jugement n'était pas troublé par la peur de la démagogie. Ceux qui avaient appris l'histoire sans l'oublier disaient que pour le cabinet de Saint-Pétersbourg la paix n'est qu'une halte plus ou moins longue, fatalement suivie d'une guerre destinée à lui faire faire un pas de plus dans la voie sanglante où il est engagé : ils ajoutaient que cet envahissement systématique, loin d'être l'effet de l'ambition personnelle d'un souverain, était si bien une nécessité imposée par le sentiment national et religieux profondément enraciné dans toutes les classes de la population, que les tendances pacifiques du plus mystiquement philanthrope des princes, l'empereur Alexandre, n'avaient pu les résister. Dominé par les exigences de l'esprit russe, ce czar, remplissant en dépit de son caractère et de ses convictions, était en définitive un de ceux qui avaient le plus reculé les frontières moscovites au nord, à l'ouest et au midi.

L'audacieuse prétention de la Russie n'était donc que la conséquence nécessaire et prévue du système suivi avec persévérance depuis cent cinquante ans; le dernier acte peut-être du drame qui se déroule lentement, mais sans jamais dévier de son but final, aux yeux de l'Europe avertie.

Certes, avant la signification à la Turquie des exigences de l'ultimatum, il était permis aux politiques les plus défiants, à ceux qui ne s'étaient fait aucune illusion sur les motifs purement égoïstes de l'intervention russe en Hongrie, de croire à l'ajournement

N° 1. — Pierre le Grand, d'après le tableau de Paul Delaroche.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, 56, RUE JACOB.

investis d'attributions fort étendues et complétement indépendantes de l'autorité centrale.

Le gouvernement turc avait pour principe fondateur d'exiger de chaque localité, à titre d'impôt ou tribut, une somme fixe, primitivement déterminée d'après une estimation des biens fonds et le recensement de la population

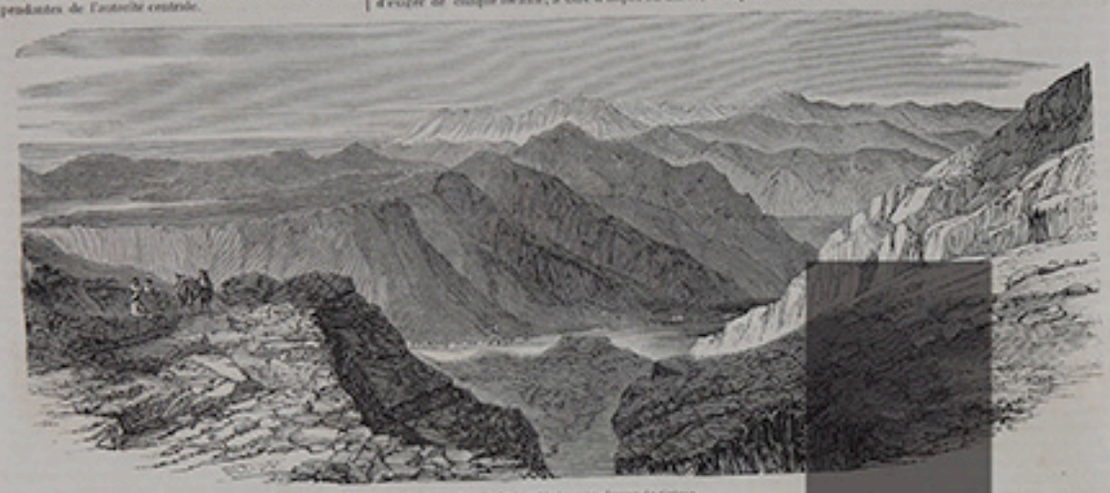

N° 6. — Entrée du Monténégro, au-dessus de Cattaro.

opérés à une époque assez reculée. Il ne se préoccupait pas des circonstances heureuses ou malheureuses qui avaient pu modifier la situation du pays, n'admettant pas de réduction dans le chiffre réclamé, quelles que fussent les calamités ayant pesé sur la terre ou les habitants, mais ne demandant pas d'augmentation dans les temps de prospérité. L'autorité turque ne s'adressait pas aux individus; elle laissait aux conseils municipaux ou de cantons le soin de répartir la somme totale entre les divers contribuables, d'assigner à chacun sa cotisation individuelle d'après ses facultés connues. Or, comme tous les habitants étaient solidaires de l'impôt, les municipaux se trouvaient investis d'une espèce de surveillance sur les membres de la communauté, dont la pauvreté ou la mauvaise administration, en diminuant leurs ressources personnelles, faisait retomber une plus grande partie du fardeau sur les voisins.

Indépendamment de leur participation à l'administration des finances publiques, ces conseils sont chargés de tout ce qui regarde les impôts, propriétés et dépenses locales; la fourniture et le paiement des vivres et fourrages livrés en nature, enfin le service des dettes municipales

très-compliqué et très-délicat; car les anciens qui les contractaient au nom de la communauté sont les premiers responsables vis-à-vis des prêteurs, presque tous Turcs, qui deviennent ainsi ou les pensionnaires ou les oppresseurs [illegible] des municipalités dévorant leurs débiteurs. Enfin, les corps municipaux composent avec les prêtres un tribunal civil et de commerce qui juge tous les différends, prononce sur les questions de cours d'eau, de successions, légalise les contrats et les ventes, distribue les terres en friche ou celles qui se trouvent sans possesseur.

En dehors de ce système le plus général, mais non uniforme, d'administration, plusieurs villes ou cantons possédaient de privilèges exceptionnels qui leur assuraient une plus grande somme d'indépendance et de tranquillité. Le sénat et enfin l'entrée dans certaines villes [illegible] Turcs. Plusieurs îles de l'Archipel et aussi quelques-unes de la république qui frappe les mu-

N° 7. — Widdin.

N° 8. — Les bords du Pruth.

nandones; elles n'avaient à demeure ni garnison ni autorité turque : un simple délégué du sultan présidait le conseil local, dirigeait toutes les affaires. Elles payaient seulement un tribut porté chaque année à Constantinople ou reçu par le capitan-pacha dans sa tournée maritime. Elles étaient tenues de fournir, en outre, un certain nombre de matelots pour la flotte ottomane.

Enfin, au commencement du XVIIIe siècle les Turcs, pour combattre les montagnards restés indépendants, qui

N° 9. — Entrée de la baie du Grand-Canal (Bosphore) et vue prise de Tarabia sur le Bosphore.

s'étaient retirés dans leurs rochers et avaient gardé la plaine, organisèrent sous le nom d'*armatoles* ou *armatoles* des milices grecques dont les capitaines obtinrent des terres et des primats. Ainsi, pontifes, juges, administrateurs, protecteurs des impôts, maîtres même, tous ces rouages du gouvernement avaient été laissés aux Grecs.

Ils étaient un peuple soumis, mais tributaire et leur condition loyale était, de l'aveu de tous les historiens, bien préférable à celle dont ils étaient en possession sous les em-

N° 10. — La Morée.

pereurs d'Orient et sous les Vénitiens. L'on doit rendre cette justice aux sultans, qu'ils avaient fait tout ce qui, dans l'état des lumières et des mœurs de l'époque de la conquête, était possible pour assurer le bien-être des populations vaincues.

Malheureusement la législation la mieux combinée est insuffisante là où il n'existe pas de garanties qui en assurent l'exécution. Dans un empire livré à l'arbitraire et à la vénalité, le sort des classes inférieures est nécessaire-

N° 11. — Vue générale de Bucharest, capitale de la principauté de Valachie.

CARTE

Des possessions russes au delà du Caucase et des positions turques limitrophes.

N° 73. — Cartes générales du Caucase et des positions turques limitrophes.

veille, pendant l'exercice, sur l'observation faite par un sous-officier que cela ressemblait aux manœuvres des Russes, un murmure général, augmenté par la sévérité intempestive d'un officier, éclata et donna le signal de la révolte. Les soldats débandés se portèrent à la demeure de l'agà; il s'était échappé: mais son lieutenant fut massacré. Les rebelles pillèrent alors sa maison, et se portèrent au dernier excès que puisse commettre un soldat, en pénétrant dans l'appartement des femmes et commettant sur elles les plus grands attentats.

Le sultan était dans un de ses palais sur le Bosphore: prévenu, il prit de suite les mesures propres à une prompte répression, et prévint ainsi une révolte encore plus redoutable.

Les janissaires, répandus dans la ville, soudoyés par cette populace qui se mêle à toutes les insurrections, voyaient par là le pouvoir du grand visir et des principaux fonctionnaires: ils demandaient la tête des ministres et des chefs coupables de connivence avec eux. Pendant qu'on les amusait par des pourparlers, Mahmoud avait réuni un conseil nombreux, dans lequel il déclara que, s'il ne pouvait, avec le concours des bons musulmans, châtier les janissaires, il paraîtrait en Asie, abandonnant Constantinople à la populace révoltée; il finit en proposant, ce qui fut adopté, de déployer l'étendard de Mahomet. Les topdjis ou canonniers, ennemis des janissaires et soumis depuis longtemps à une discipline et des exercices presque européens, avaient été réunis et étaient prêts à marcher avec leurs canons; les softas, les ulémas, les amours, sous les armes, appuyaient le sultan; la garde intérieure du sérail lui était dévouée. Le soudjak-chérif, titre du sérail, entouré d'ulémas et de softas, suivi du sultan et des dignitaires de l'empire, récitant les versets du Coran, fut porté à travers Constantinople jusque dans la mosquée d'Ahmed. Le mufti le plaça sur la chaire, et prononça l'anathème contre tous les musulmans qui ne se rallieraient pas autour de cette sainte relique. En même temps les crieurs publics parcouraient la ville, appelant les fidèles à la défense de la loi, depuis neuf siècles qui depuis cinquante années n'avait pas été déployée dans l'intérieur de Constantinople. D'autres troupes arrivaient des forts du canal; les musulmans de toutes les classes se rassemblaient en armes autour de la mosquée, et lorsque l'on eut appris que les janissaires rassemblés sur la place de l'Hippodrome refusaient de se soumettre, le mufti, après avoir récité le premier chapitre du Koran, que l'assemblée écouta la face contre terre, rendit un fetwa qui mettait les rebelles hors la loi, et invita les vrais croyants à marcher contre eux sous la conduite de l'aga-porte.

N° 74. — Montagnards Circassiens.

N° 75. — Le Cercueil. Partie de Tcherkesses allant faire du butin.

Après une courte résistance, les janissaires, décimés par la mitraille, se réfugièrent dans leurs casernes, qui furent incendiées par les assaillants; le fer et le feu complétèrent l'œuvre de destruction, terrible mais nécessaire, de cette

plus tristement influé sur les destinées des populations musulmanes, est l'astrologie, formellement proscrite par le Coran : « Ajouter foi aux prédictions des devins sur les événements occultes et à venir est un acte d'infidélité. »

En vain plusieurs souverains, voulant mettre un terme aux désordres publics et particuliers causés par des prédictions souvent intéressées, défendirent l'usage et même l'étude des sciences occultes par des édits sévères, basés sur cette prescription religieuse ; la crédulité et la fourberie continuèrent à décider du sort de l'empire ; et les sultans, inclinés devant cette puissance mystérieuse, eurent jusqu'à la fin du siècle dernier dans le sérail un chef des astronomes chargé d'indiquer, d'après ses calculs et ses observations, les jours et les moments favorables pour commencer les entreprises les plus importantes. La religion a été impuissante contre les préjugés populaires.

L'Europe, du reste, n'a rien à reprocher à ce sujet à l'islamisme ; car, malgré les foudres de l'Église catholique, la magie et l'astrologie avaient, il n'y a pas longtemps encore, de nombreux et puissants adeptes parmi les dévots les plus ponctuellement asservis aux pratiques religieuses.

Le fanatisme, cette résignation stupide qui fait supporter sans chercher à les prévenir les malheurs publics ou privés attribués à l'inévitable volonté de Dieu, est considéré, non sans raison, comme une des causes de la décadence de l'empire ; mais c'est à tort que l'on fait remonter à la religion musulmane l'origine et la responsabilité de cet engourdissement léthargique, de cet abandon de la plus précieuse des facultés de l'homme, son libre arbitre.

Nous ne discuterons pas ici la doctrine de la prédestination au point de vue philosophique. Cette question sera beaucoup mieux traitée par notre collaborateur, M. Morand, dans la partie qu'il s'est réservée. Nous ne ferons que constater un fait, l'opinion de l'islamisme sur la prédestination, et dire quelle est, selon nous, l'origine du fatalisme, non-seulement en Turquie, mais chez les autres nations où se retrouve plus ou moins complétement l'abdication de l'activité et de la prudence humaine s'effaçant devant les décrets immuables de la Providence.

Islam signifie résignation, et l'islamisme est par excellence la soumission à la volonté de Dieu ; mais, de là à la prédestination appliquée aux actions ordinaires de l'homme, il y a un intervalle immense, pour ne pas dire un abîme.

L'islamisme, en effet, admet d'un côté le libre arbitre, de l'autre les principes d'un destin immuable ; car la loi envisage l'état religieux du musulman sous deux points de vue généraux, relatifs l'un à l'état spirituel, l'autre à l'état temporel ; or, la doctrine de la prédestination ne s'applique qu'au premier, et ici l'islamisme se trouve en concordance avec plusieurs sectes chrétiennes, admettant toutefois le libre arbitre dans le domaine temporel.

Même au spirituel, les docteurs mahométans n'admettent pas que la prédestination embrasse tout le genre humain, mais seulement quelques mortels prédestinés, même avant leur naissance, à être du nombre des élus ou des réprouvés. Enfin, selon eux, cette doctrine n'a aucun rapport à l'état moral, civil et politique, parce que, dans les principes de la religion, l'homme n'est jamais privé de son libre arbitre dans aucune de ses actions.

Cette opinion est celle des sunnis et de tous les docteurs de la loi. Appuyés sur l'autorité des anciens Imams, ils déclarent, de plus, que quiconque nie le libre arbitre, en attribuant les actions humaines à la seule volonté de Dieu, pèche contre la religion, est réputé impie, infidèle, et à ce titre digne de mort.

Ce n'est qu'après avoir employé tous les moyens que peuvent suggérer la prudence, l'expérience et la raison que l'on peut attribuer aux décrets éternels les événements humains auxquels on doit alors se soumettre avec une résignation absolue.

Il est difficile d'être plus explicite. Cette opinion est, du

N° 55. — Bachi-Bozouks, volontaires de l'intérieur, en Orient.

reste, fondée sur une réponse formelle du prophète, consulté à ce sujet.

Celui qui se trouve déjà dans le feu, a dit Mahomet, doit se résigner à la volonté de Dieu ; mais celui qui est hors du feu ne doit pas s'y exposer. L'histoire est pleine d'exemples prouvant que les sultans qui ont fait la gloire et la puissance de la famille d'Osman prenaient toutes les précautions nécessaires pour se préserver même des fléaux que l'on peut supposer être un châtiment de Dieu, à savoir la peste et les tremblements de terre.

Si donc, dit M. d'Ohsson, les Ottomans ne se précautionnent pas actuellement contre la peste et les incendies, s'ils n'adoptent pas dans l'administration les prévoyantes maximes des Européens, ce n'est ni la religion ni la loi qui s'y opposent, mais les funestes préjugés sous lesquels gémit la nation entière.

Pour trouver l'origine du fatalisme, il faut d'abord se demander si cette triste doctrine est particulière aux mahométans. Il n'en est pas ainsi ; on la retrouve plus ou moins proclamée, plus ou moins enracinée chez des individus, chez des peuples de toutes les religions et de tous les temps. Chez les uns elle domine les résolutions de l'homme et produit les mêmes effets qu'en Turquie ; chez d'autres, c'est une doctrine sans portée, qui n'exerce aucune influence sur les actes de la vie humaine.

Le fatalisme le plus inexorable était le fond de la religion païenne, et cependant ni les Grecs ni les Romains ne sauraient être accusés d'avoir abandonné au hasard la réussite de leurs entreprises.

Beaucoup de militaires sont fatalistes ; la vue de la mort frappant de tous côtés des hommes moins exposés, paraissant au feu pour la première fois, tandis que d'autres, allant au-devant du danger avec une bravoure fabuleuse, restent intacts pendant de longues années, fait adopter à son insu, à l'homme le plus raisonnable, le sentiment d'une prédestination qui a marqué l'heure fatale de chacun. Les hasards mêmes des champs de bataille arrachant la victoire à celui qui devait s'en croire le plus assuré, ces revirements subits de la fortune font douter de l'efficacité de la prudence humaine, sans faire négliger tous les moyens connus de mettre le hasard de son côté.

Mais où le fatalisme se retrouve dans tout son absolutisme, avec ses conséquences désastreuses, c'est chez les peuples ou les individus victimes d'une longue oppression.

L'homme qui sent son existence abandonnée aux caprices d'un maître brutal, qui voit le fruit de son travail à la disposition d'un avide despote, qui ne trouve sur cette terre aucun recours, aucune protection contre le malheur qui l'accable se réfugie comme dernier asile dans une stupide et insouciante résignation. A part, quelques âmes énergiques, qui combattent et succombent, la masse accepte les coups qui la frappent comme les inévitables effets d'une puissance supérieure ; elle se soumet à l'arrêt du destin, et, devenue indifférente et inerte par désespoir, elle réduit l'effort de sa volonté et de son activité à l'accomplissement des actes nécessaires à la satisfaction des besoins les plus urgents. Arrivé à ce degré d'engourdissement, l'homme n'en sort que pressé par l'aiguillon de la faim, inconséquent alors seulement à la doctrine qui ronge son être, puisqu'il devrait attendre que la Providence lui fournît ou lui refusât les aliments nécessaires à la conservation de son existence. Mais les principes perdent leur force lorsque les besoins matériels deviennent trop pressants. Le fataliste ne travaille plus pour l'avenir, parce que cet avenir n'existe pas pour lui ; Dieu, pense-t-il, y pourvoira. Il travaille pour le présent, parce que ce présent lui est à peu près assuré, parce que la faim, le froid, la vue des souffrances d'êtres chéris le tirent malgré lui de sa léthargique torpeur.

Cette insouciance de l'avenir, cet abandon des moyens humains, cette répulsion pour les innovations qui semblent accuser ou prétendent modifier les décrets de la Providence se rencontrent à des degrés différents selon que le despotisme est plus ou moins oppressif, que l'arbitraire est de nature à détruire plus ou moins complétement les effets de la prévoyance.

La Turquie, avec ses pachas disposant de la vie et des biens de leurs subordonnés ; avec sa soldatesque brutale et avide pillant, massacrant dans ses accès de féroce gaieté, était le type de cette anarchie qui retire à l'homme toute activité, en lui interdisant toute espérance. Le pacha lui-même, attendant chaque jour qu'un firman vînt demander sa tête, partageait la résignation générale. Le fatalisme n'empêchait pas les plus énergiques de disputer leur vie par l'insurrection, de perpétuer par les moyens humains la conservation du pouvoir dont ils étaient investis ; mais c'était le petit nombre. Les autres, convaincus de l'impossibilité d'échapper à leur inévitable arrêt, soit respect pour les ordres du souverain, se soumettaient à leur destinée au dernier : Cela est écrit.

Mais ailleurs qu'en Turquie on retrouvait ces effets désastreux d'un despotisme brutal.

L'Espagne, longtemps courbée sous un gouvernement sans énergie, comprimant toute activité physique et intellectuelle, présentait naguère un tableau peu différent de l'empire ottoman. Sous une administration vénale et faible qui laissait le pauvre sans défense contre le riche, qui livrait le pays à l'action dévastatrice du brigandage et des vengeances individuelles ; sous un clergé ignorant et fanatique réduisant la religion à des pratiques, subordonnant les effets de la prudence et de l'activité humaine à la volonté divine ; sous une législation qui condamnait l'homme à l'immobilité par l'impossibilité de devenir propriétaire, alors que l'absence de communications et de sécurité lui interdisait le commerce et l'industrie, les habitants de la Péninsule étaient arrivés par le découragement au dogme incomplet de la prédestination. Ceux qui ont vu l'Espagne dans les vingt-cinq premières années de ce siècle diront à quel point elle était poussée vers sa ruine par cette résignation fataliste à la volonté de Dieu, par cette horreur des innovations, proclamées des attentats aux décrets de la Providence. C'était la Turquie de l'Occident.

Dans quelques parties déshéritées de la France elle-même, là où l'insalubrité du climat courbe la population sous des maladies périodiques, où la concentration du sol en grandes propriétés l'oblige à travailler éternellement pour des maîtres, l'habitant, abattu par la fièvre et la misère, découragé par l'impossibilité de rêver un avenir meilleur, arrive lui aussi à cette insouciance maladive. Il cesse des efforts impuissants à le sortir du cercle fatal où il se croit enfermé ; enfin à cette soumission fataliste aux arrêts du sort, seule consolation, seule explication qu'il puisse trouver de son malheur, il ne dit pas comme le musulman : Cela était écrit ; comme l'Espagnol : C'est la volonté de Dieu, il se résigne en disant : Je suis né pour être malheureux.

Le fatalisme pratique n'est que la résignation du marin, qui, après avoir lutté contre les flots, s'attache, épuisé, incapable de nouveaux efforts, à un débri qui le soutient, attendant que le hasard le porte au rivage ou lui amène un moyen de salut qu'il ne peut plus espérer de lui-même. C'est la résignation du malheureux tombé dans un précipice, qui, après des tentatives nombreuses impuissantes se couche immobile, jusqu'à ce que la mort ou un secours inespéré viennent mettre un terme à ses maux.

Le fatalisme c'est le résultat de la misère, de l'ignorance, du despotisme. Faites disparaître la cause, faites luire aux yeux de l'homme l'espoir de recueillir le fruit de ses sueurs, montrez un but à son activité, et vous le verrez bientôt, prenant confiance en lui-même, chercher à améliorer son sort et ne plus douter de la puissance de son énergie, de son intelligence.

Que l'on cesse donc d'attribuer le fatalisme des Ottomans à l'islamisme. Il est le résultat d'un état social vicieux et se retrouve partout, quelles que soient la religion, la nationalité, où les mêmes causes se rencontrent.

Si l'on est obligé de reconnaître que l'aversion pour les chrétiens et les institutions étrangères, que la fausse doctrine de la prédestination ne proviennent pas de l'islamis-

N° 56. — La flotte ottomane au mouillage près de Constantinople.

N° 57. — La flotte égyptienne devant Beyrouth.

justice ont fait des progrès égaux. Le sort des rayas achève de se régler de concert entre le Divan et les quatre grandes puissances. Déjà ils sont admis à témoigner en justice, et l'impôt du *kharadj* (capitation), subi jusqu'ici par les sujets chrétiens, est aboli pour faire place à l'obligation du service militaire, égale pour tous.

La déclaration mémorable de Gulkhané fut traduite immédiatement en langue grecque et expédiée par le patriarche, dans toutes les provinces de l'empire, aux archevêques et évêques. Un comité fut nommé pour l'élaboration des lois nouvelles (*tanzimât*), et le régime parlementaire introduit dans le conseil supérieur de justice, qui se trouva ainsi transformé en une sorte d'assemblée législative.

A l'occasion du bairam suivant, le sultan renouvela, par un firman adressé à tous les gouverneurs de provinces, ses promesses antérieures et l'assurance d'abolir l'arbitraire dans ses États. On y remarqua ces belles paroles, qui allèrent au cœur des sujets si longtemps opprimés : « Depuis mon vizir jusqu'au simple berger, chacun pourra disposer de sa fortune à son gré et sans que nul y puisse mettre obstacle. »

Toutes ces promesses, toutes ces bonnes paroles furent tenues autant que le pouvaient permettre les circonstances et les temps, les résistances du passé, les embarras du présent.

Lorsqu'en 1848 les provinces moldo-valaques, remuées comme l'Europe entière par la secousse électrique de février, s'émurent pour demander la nomination directe de leurs hospodars, une représentation nationale pour eux, l'abolition des corvées, des servages, etc., le padichah se montra plus désireux qu'éloigné d'acquiescer à ces requêtes, justes au fond, bien qu'assez irrégulières dans la forme. Toutefois, il dut occuper, à l'exemple de la Russie, les provinces danubiennes; mais si le mouvement des patriotes roumains échoua là comme ailleurs, le sultan s'épargna à sévir contre eux, et montra une fois de plus qu'à un libéralisme rare chez un prince assis sur le trône d'Othman il savait joindre cette noble et vraiment royale vertu de la magnanimité.

Lorsqu'un peu plus tard les insurgés hongrois furent contraints par la trahison de Georgey à chercher un refuge sur le territoire turc, on sait avec quelle générosité le sultan les reçut, et l'Europe n'a pas oublié le courage qu'il déploya dans sa résistance aux demandes d'extradition et aux menaces de l'Autriche, soutenue dans cette prétention par sa formidable alliée.

Abdul-Medjid n'a pas la fougue impatiente de son père Mahmoud II; il a de la prudence et de la patience; sa politique peut se définir : un mélange de circonspection et d'audace; mais la hardiesse l'emporte, si l'honneur du sultan et de la nation est en jeu.

Abdul-Medjid (gr. n° 26), qui vient d'atteindre sa trente et unième année, paraît un peu plus vieux que son âge, à cause de sa barbe assez noire et de la fatigue de ses traits. Sa physionomie est grave et distinguée, sa taille svelte, son buste long, sa poitrine développée. Il a l'œil brillant, le visage assez peu régulier, l'air timide et même un peu triste, mais il paraît, d'après un narrateur bien informé (M. H. Lamarche), qu'il n'est rien moins que tout cela. Il est un peu gravé de petite vérole; mais ce défaut est peu visible, et il y est remédié, selon la mode du harem, pour les jours de sortie publique ou de cérémonie, par des cosmétiques *ad hoc*.

Voici comment il est apparu, allant à la mosquée le vendredi (gr. n° 14), suivant l'usage, à un grand peintre, M. Théophile Gautier : « [illegible] sur sa figure pâle; la conscience d'un pouvoir irrésistible donnait à ses traits, assez peu réguliers d'ailleurs, une tranquillité de marbre. Ses yeux fixes, immobiles, à la fois

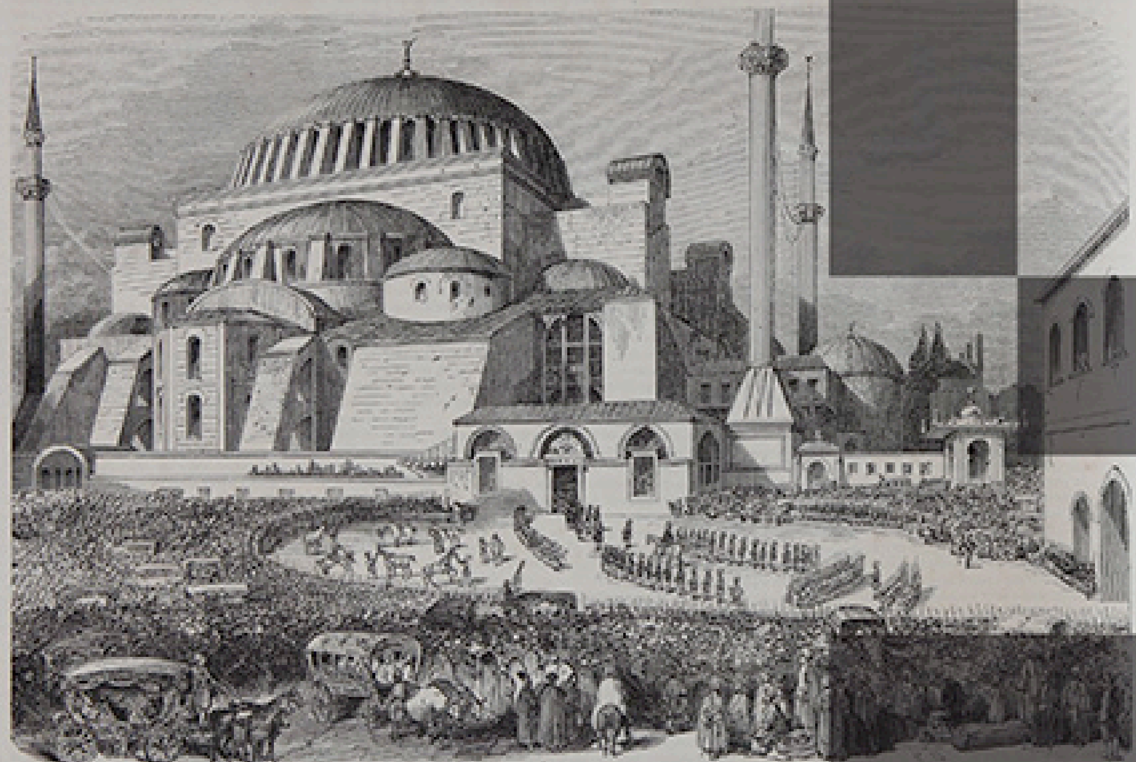

N° 69. — Mosquée de Sainte-Sophie, cérémonie d'inauguration après sa restauration.

perçants et mornes, voyant tout et ne regardant rien, ne ressemblaient pas à des yeux d'homme; une barbe courte, peu épaisse et brune entourait ce masque triste, impérieux et doux. »

Quant au costume, très-simple, « il se composait d'une espèce de paletot sac en drap bleu foncé, d'un pantalon de [illegible] blanche, de bottes vernies et d'un fez où l'aigrette impériale de plumes de héron était fixée par un bouton d'énormes diamants; par l'interstice de son paletot on voyait briller quelques décorations sur sa poitrine... Le cri de *Vive le sultan!* fut poussé en turc par les soldats avec un véritable enthousiasme. »

Abdul-Medjid est fondateur de l'ordre impérial de la *Medjidié*, divisé en cinq classes, et consistant en un soleil d'argent à sept rayons qui porte le chiffre du sultan, et pour devise ces trois mots : *zèle, dévouement, fidélité*.

Depuis que la guerre est déclarée entre la Turquie et la Russie, le sultan a pris solennellement le titre de *ghazi*, qui ne veut pas dire : *victorieux*, comme on l'a répété souvent, mais plus simplement : *belligérant*.

§ IX. — Suite des quartiers et monuments de Stamboul. — L'At-Meïdan. — Souvenir du 15 juin 1826. — La citerne des Mille-et-Une colonnes.

Non loin du Sérail, dont il n'est séparé que par la mosquée de Sainte-Sophie, s'étend le vaste et oblong *At-Meïdan*, l'ancien hippodrome des Grecs, où combattaient les cochers des fameuses factions rivales, les *verts* et les *bleus*. Cette place, bordée sur l'une de ses faces par la belle mosquée d'Ahmedié ou du sultan Ahmed, servit plus tard de lice pour les jeux équestres du *djérid*, tombés maintenant en désuétude. Deux obélisques de moyenne hauteur, dont l'un attribué à Théodose, la flanquent aux deux bouts de son plus long diamètre, séparés l'un de l'autre par une colonne bizarre de marbre blanc, nommée *serpentine*, c'est-à-dire formée de trois serpents entrelacés, dont on prétend que Mahomet II abattit les têtes d'un coup de sabre.

Un énorme platane ombrage cette place, qui n'aurait rien d'absolument remarquable sans le grand et sanglant souvenir pittoresque qui s'y rattache et en fait comme partie. C'est là que les janissaires, si souvent insurgés contre les padichahs, avaient coutume de transporter leurs saintes marmites et de se retrancher : c'est là qu'ils les portèrent pour la dernière fois le 15 juin 1826. Peu de jours avant, Mahmoud II, jugeant le moment venu de *s'ouvrir par le glaive un chemin au bonheur public, en coupant ces buissons d'épines qui s'opposaient à sa marche et déchiraient son manteau impérial*, avait rendu un décret qui ordonnait la formation d'un corps régulier d'*eshkindjis* (soldats actifs), tirés de cinquante et une compagnies de janissaires. L'insurrection de ceux-ci ne se fit pas attendre : dans la nuit du 15 juin, ils se rendirent en foule sur la place de l'At-Meïdan, où était située leur caserne, pillèrent le palais du grand vizir, rançonnèrent l'écume de la ville et le lendemain, au jour naissant, présentèrent une force imposante sur le point où ils s'étaient concentrés. Le sultan était à son palais d'été de Beschik-Tasch : il revint en toute hâte à Constantinople, appela les fidèles à la défense du padichah menacé et du *sandjak-chérif*, étendard vert de l'islamisme. Sa voix fut écoutée et une forte colonne de soldats réguliers et de volontaires s'achemina vers l'At-Meïdan, sous la conduite de ce *cyprès majestueux du jardin de la victoire*.

Les rebelles, après avoir essayé en vain de défendre les abords de la place, prirent le parti de s'y barricader. On parlementa avec eux, on essaya de les ramener, mais tout fut inutile, et autant eût valu, selon la locution orientale, *entreprendre de faire tenir une boule sur un dôme*. Hussein-Aga, qui commandait le corps des assaillants, se décida enfin à ouvrir le feu. Un boulet brisa la porte de la place; les défenseurs du padischah s'y ruèrent en foule; les janissaires débordés se jetèrent dans leur caserne. Mais un *topdji* (artilleur), saisissant une mèche dite *clair de lune*, mit le feu aux étaux de bouchers entourant le refuge de cette soldatesque, qui bientôt se trouva encerclée de flammes où elle périt en grand nombre. Le [illegible] reste. De ceux qui parvinrent à s'échapper, la plupart furent repris et exécutés dans le peu de jours qui suivirent. Les évaluations les plus modérées portent à six mille le nombre de ceux qui furent ainsi exterminés. Pendant toute la journée du 15 juin et celle d'après, le platane qu'on voit au milieu de la place fut chargé de plus de deux cents cadavres [illegible], et un poète musulman contemporain put [illegible] le nommer l'arbre du [illegible], en le comparant à cet arbre fabuleux de la Chine qui a, selon une tradition mahométane, pour fruits des cadavres humains, lesquels de temps en temps laissent échapper ce cri bizarre : *wouk! wouk!*

Le marché aux viandes est encore situé au bout de l'At-Meïdan. Un peu plus loin, s'ouvre, au milieu des décombres, une profonde et grandiose *citerne*, construite par Constantin, et que les Ottomans ont nommée *bin-bir-direc*, ou *les mille colonnes*. Il n'y en a pas mille, mais il y en a un grand nombre; elles sont très-hautes, et donnent à ce lieu étrange le cachet de mystère et de majesté d'une

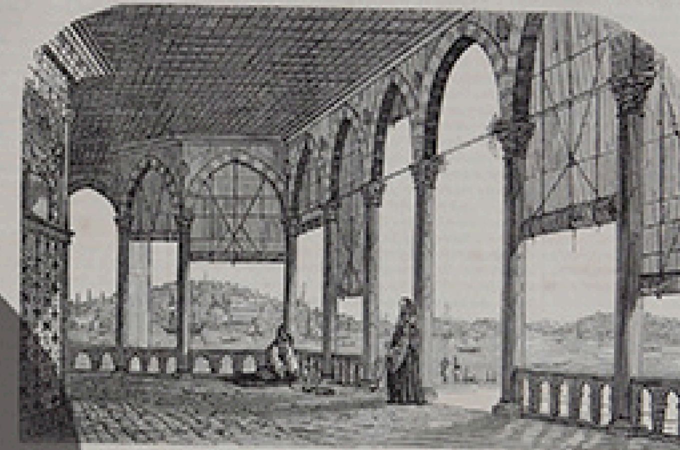

N° 70. — Yali-Kiosk (le Kiosque impérial).

nécropole ou d'une gigantesque crypte. La citerne est tarie depuis longtemps : à la place des eaux absentes, on y a établi depuis peu une fabrique d'étoffes de soie, et ce n'est pas un aspect peu singulier que celui de ces [illegible], arméniens et juifs, qui tissent et dévident souterrainement dans les obscurités peu visibles de ce monumental réservoir.

§ X. — La tour du Séraskier. — Le Château des Sept-Tours.

A peu près au centre et au point culminant de Stamboul s'élève, sur une place triangulaire bordée de deux mosquées, une haute tour, ou plutôt un minaret très-aigu, au sommet duquel stationne une éternelle vigie. C'est la *tour du Séraskier*, d'où l'œil peut embrasser l'immense circonférence de la ville, et la vedette qui est là préposée a pour mission de guetter et de signaler les incendies, si fréquents à Constantinople. Il est le clairon des pompiers de Stamboul. A ses cris, tout s'ébranle : la funeste nouvelle est transmise d'urgence au sultan, qui doit se transporter de sa personne sur le théâtre du sinistre, et y présider aux efforts tentés pour éteindre le feu. Comme c'est, en général, par milliers de maisons que les dévastations de l'incendie procèdent, on conçoit ce luxe de précautions et cette obligation faite au souverain. Quelque heure qu'il soit du jour ou de la nuit, et en quelque lieu qu'il se trouve, le padichah doit être informé sur-le-champ. S'il repose au harem, une esclave se présente au seuil de l'appartement, tenant à la main un foulard brodé de gaze écarlate. Le sultan comprend : il s'arrache aux douceurs du repos ou à d'autres plus séduisantes encore, monte à cheval et va incontinent remplir son office de souverain.

C'est à cause de cette particularité que nous avons mentionné,

N° 71. — Murailles du Sérai.

N° 72. — La fontaine du Sérai.

entre tant d'aiguilles de pierre qui hérissent Constantinople et lui donnent un peu de l'aspect qu'offrirait une grande forêt en terre ferme, cette tour du Séraskier.

Le *château des Sept-Tours*, où, par parenthèse, il n'en subsiste plus que quatre ou cinq, est le premier monument qui s'offre à la vue, sur la gauche, quand on entre à Constantinople par l'Hellespont et la mer de Marmara. Ce sombre édifice forme donc l'extrémité sud du grand côté maritime de Stamboul, dont le Sérail tient l'autre angle. Il fut construit sous Constantin ou ses successeurs immédiats, pour fortifier la défense de la seconde capitale de l'empire du côté de la mer. De profonds souterrains en occupent la base; ses murailles sont rases et en ruines, et il est, comme les remparts de la ville, en grande partie démantelé. Depuis qu'il ne sert plus de prison aux ambassadeurs, on ne sait précisément pas quel en peut être l'emploi. C'est un monument du passé dont toute la force du temps [illegible], et il produit à Stamboul, en pleine réforme intérieure et internationale, le même effet rétrospectif et de contraste qu'aurait au milieu de nous la vue de la Bastille, si les combattants du 14 juillet l'eussent laissé subsister. Les Turcs, bien que l'on en ait dit, n'en veulent point aux [illegible]. Ils ont la qualité d'un assez grand défaut : ils laissent tomber de vétusté leurs murailles et beaucoup de leurs édifices, mais ils ne démolissent pas.

C'est près de là que s'élève l'arc de Constantin, dont les boulets ont détruit toute la partie ornementale. Le château des Sept-Tours est le point de départ des anciennes murailles de la ville, qui décrivent de là leur arc immense jusqu'au faubourg et à la mosquée d'Eyoub.

§ XI. — Les mosquées de Stamboul. — Le sandjak-chérif.

Le giaour impur est naturellement exclu de la mosquée; mais que ne peut l'appât d'un nombre raisonnable de piastres turques?

...... *Quid non mortalia pectora cogis,*
Auri sacra fames?......

Il est avec le ciel des accommodements, et avec les sacristains aussi. C'est donc maintenant *de visu*, et non plus par vague ouï-dire, qu'on peut parler, *intra et extra muros*, des mosquées de Constantinople.

Toutes sont plus ou moins construites sur le modèle de la grande métropole de l'islamisme, *Aya Sophia*, que l'on traduit vulgairement : *Sainte-Sophie*, mais dont le sens exact est : *Sagesse divine*. Se pouvait-il d'ailleurs trouver une dédicace plus noble, plus rationnelle, plus spiritualiste, plus philosophiquement religieuse?

Sainte-Sophie (gr. n° 69) s'élève en face de la *Sublime Porte du Sérail*, dont la sépare une place qu'orne la plus belle fontaine de Stamboul, toute de porcelaine et de marbre. Le temple bâti par Constantin en ce lieu même, sous l'invocation de la divine Sagesse, fut dévoré par les flammes, et rebâti par les architectes Anthémius et Isidore de Milet. Il fut entièrement terminé sous Justinien, et compte donc présentement treize cents années d'existence; il offre en ses vastes proportions le type le plus achevé de l'architecture dite byzantine, qui fut un art déjà de décadence, mais ayant retenu quelque chose des inspirations du siècle de Périclès et de Phidias. Les temples grecs étaient petits. Ne pouvant faire si parfait, on fit plus grand; on visa à l'immensité; on y parvint. Le nouveau style différa d'ailleurs beaucoup de l'ancien; la courbe un peu efféminée fut substituée à la sévère majesté de la ligne droite, et le dôme hémisphérique contint sous ses voûtes un peuple entier.

Très-évasée, presque surbaissée, cette coupole est, avec la flèche aiguë du minaret, ce qui, par ce contraste achevé, plein d'effet, caractérise le monument byzantin de la

la gloire parce qu'il lui a manqué le génie, et surtout la justice, la bonté de la cause qu'est celui-ci en commençant. Le pied d'argile du colosse, imprudemment découvert, est apparu au grand jour. C'en est fait; le charme est rompu : l'Europe ne sera jamais russe!

La famille qui entoure ce géant de puissance et de stature est elle-même excessivement remarquable. Elle est belle comme son auteur; elle vit fort unie, et donne l'exemple de beaucoup de vertus privées. L'impératrice, très-pâle, très-souffrante, très-dévouée à son mari à ses enfants, n'a jamais pu se remettre de la terrible secousse que lui donna la scène militaire du 26 décembre, et ne vit que par artifice. C'est une femme de jugement et de cœur, très-respectée et très-aimée de son mari. Les deux grands-ducs fils du tsar, Alexandre et Constantin, sont de beaux jeunes hommes, et ont contribué de leurs talents et de leurs qualités variées à soutenir l'éclat du trône. Le premier, le grand-duc héritier, Alexandre, est grave, doux et réservé : il n'abonde point jusqu'ici dans les rudesses ultra-gouvernementales de son père, et l'on augure sous lui d'un règne plus civilisé et moins tendu. Le second, Constantin, qui sert dans la flotte (quand la flotte sert toutefois), avec rang de vice-amiral, a une physionomie morale plus accentuée, et, s'il est permis de le dire, plus tartare. Il ne se plie pas si aisément que son frère à l'absorption paternelle; il résiste quelquefois. Un jour qu'on lui refusait un grade pour un matelot qui lui avait sauvé la vie en le retenant dans ses bras, dégringolant des cordages, il envoya à l'empereur sa démission d'officier : « Je ne veux pas, lui manda-t-il, qu'on puisse dire que je commande des hom-

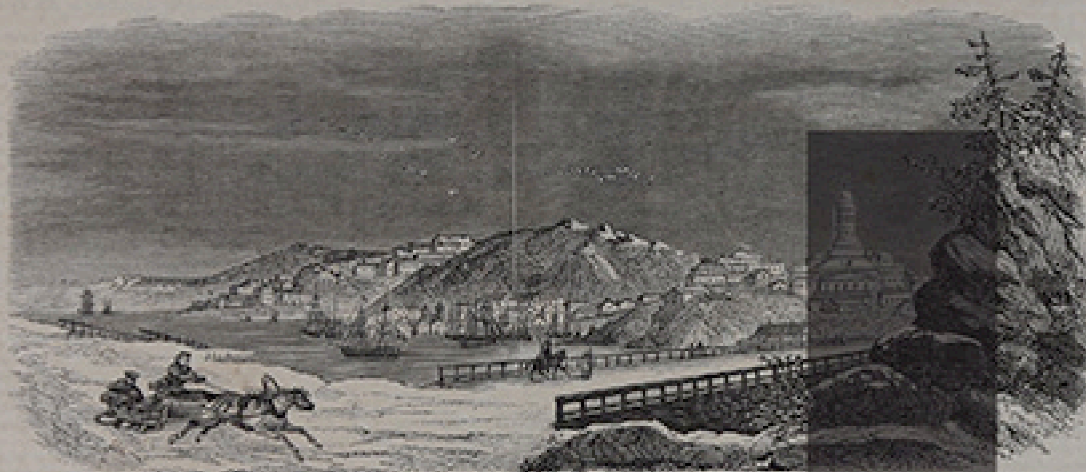

N° 158. — La ville d'Archangel.

mes parmi lesquels je ne puis nommer officier un brave à qui je dois la vie. » L'empereur comprit cela : il embrassa son fils, et accorda la promotion. Comme politique, nous ne savons quelles sont les idées du grand-duc Constantin; mais il est très-certainement pour le parti de la conquête. Son nom de Constantin semble le désigner à ses yeux pour Constantinople. Il a appris le turc, mais il n'est pas près de prendre langue avec son peuple personnifié. Les grandes-duchesses Olga et Marie, dont l'une a épousé un prince de Wurtemberg, et dont l'autre est veuve du duc de Leuchtenberg, fils du prince Eugène de Beauharnais, sont des types achevés de distinction, de grâce et de beauté féminines. Une troisième, la grande-duchesse Alexandrine, qui avait été mariée au prince régnant de Baden-Baden, et qui est morte à la fleur de l'âge, n'était ni moins belle ni moins accomplie. La condition, la religion et la nationalité des grandes-duchesses russes les suivent partout : aussi deviennent-elles, de loin comme de près, des leviers, sinon puissants, du moins toujours séduisants, de la politique moscovite. C'est peut-être par suite et par application de ce principe qu'à la mort du duc de Leuchtenberg l'empereur a débouté les enfants de sa fille et de ce dernier, et a exigé qu'ils rentrassent dans la lignée maternelle par l'imposition du nom de Romanoff, qui n'est nullement le leur.

L'empereur Paul I^er avait laissé quatre fils : Nicolas est le troisième; son aîné, Constantin, est mort en 1831. Le quatrième était le grand-duc Michel, nature militaire, attaché à l'étiquette des boutons, comme Paul dont il était l'âme des folies, bouillante, très-irascible, et ne démentait

N° 159. — Anapa.

assez bonne. Le grand-duc Michel est mort en 1849.

Un mot encore sur l'empereur Nicolas, et nous aurons fini. Cette personnalité redoutable et hautaine, dont il est difficile de soutenir le regard métallique et le sourcil froncé, aime la facétie et ne dédaigne pas de s'y adonner elle-même. L'empereur fréquente les coulisses et les artistes de tout genre avec un certain plaisir. C'est un goût qu'ont dû lui ôter, il est vrai, un peu les circonstances actuelles. Un bon mot est pour lui une séduction et déplisse ce front superbe. On en conte un assez plaisant du peintre français Ladurner, fort en faveur auprès du maître, qui l'avait prié de lui composer pour ses troupes un beau modèle de casque. Le peintre s'acquitta de l'office et montra quelque chose de magnifique. — C'est très-beau cela, dit l'empereur; mais cela coûtera bien cher. — Oui, Sire. — Combien? — Tant, répondit l'artiste. — C'est exorbitant, votre casque; qui voulez-vous qui paye cela? — Mais dame, vous, sire; je ne vois que vous maître de la *fortune*. — La repartie fit les délices du tsar; il s'en alla là-dessus trois mois, la répétant à tout le monde, et dans le fait il se trouve que c'était lui qui avait raison. Ce qui se passe actuellement en Russie, la détresse universelle, les faillites, les émissions réitérées d'assignats prouvent que, si l'empereur a *de la fortune*, il n'en a pas tant qu'on croyait.

§ VIII. — Population et provinces.

Un État aussi immense que la Russie mériterait, pour une description convenable, une publication volumineuse et entière. C'est presque la moitié du monde qu'il s'agirait

de raconter. Restreint par les étroites limites de notre cadre, nous avons dû donner le pas aux choses et aux hommes sur les lieux, et notre prétention ne peut être que de donner une teinture générale de l'empire russe. C'est pourquoi, nous réservant seulement d'insister avec un peu plus de détails sur les deux capitales de cet empire, et sur les côtes des deux mers qui sont le théâtre des hostilités engagées, nous nous bornerons à donner quelques aperçus généraux de la population, du sol et des divisions de la Russie.

La superficie totale de cet énorme empire est de 22,029,480 kilomètres carrés, dont 5,422,845 en Europe, soit de 700,000 lieues carrées, d'après l'évaluation de M. de Humboldt. — Quoique de beaucoup la plus petite, la Russie d'Europe est de beaucoup aussi la plus peuplée, et, malgré la misère et le servage, les épidémies et la guerre, le nombre des habitants y augmente très-rapidement. Il était, à la fin de 1840, de [illegible] millions environ; depuis cette époque, jusqu'à 1848, date des derniers relevés certains ou du moins officiels, il s'est élevé jusqu'à plus de 54 millions. L'accroissement ordinaire de la population est de plus de un pour cent par an : [illegible] que deviendrait ce [illegible] cercle, à moins que hors des causes ne viennent mettre obstacle à ce développement.

La Russie est [illegible] la plus boisée de l'Europe. Les forêts de différentes essences, mais surtout le bouleau et le sapin, couvrent près des deux cinquièmes du territoire; les terres cultivées un cinquième; les prairies et les pâturages chacun un dixième ou environ; il reste donc, comme sol inculte et tout à fait improductif, y compris les chemins, les canaux, les rivières, les terrains occupés par les constructions, plus d'un cinquième du territoire.

N° 160. — Schamyl.

D'après la statistique des villes publiée il y a quelques années en Russie par le ministère de l'intérieur, il y a dans la Russie d'Europe, Pologne et Finlande comprises, sept cent trente-trois villes, dont :

Trois au-dessus de 100,000 habitants, qui sont :

Saint-Pétersbourg. . .	470,000 âmes.
Moscou.	350,000 —
Varsovie.	140,000 —

Cinq au-dessus de 50,000 habitants, qui sont :

Odessa.	60,000 âmes.
Riga	60,000 —
Cronstadt.	55,000 —
Wilna	55,000 —
Toula.	52,000 âmes.

Le tout exprimé en nombres ronds.

Dix-sept de 25,000 à 50,000 habitants qui sont, dans l'ordre décroissant : Kiew, Astrakhan, Woronèje, Kichenew, Saratow, Kazan, Sébastopol, Berditschew, Kalouga, Jaroslaw, Orel, Nijni-Novgorod, Koursk, Karkow, Nicolaïew, Eletz, Akerman.

73 de 10,000 à 25,000 habitants;
153 de 5,000 à 10,000 —
296 de 2,000 à 5,000 —
172 de 1,000 à 2,000 —
56 au-dessous de 1,000 —

Le total de la population des villes est d'environ 5,700,000 habitants.

Les provinces et gouvernements de la Russie d'Europe sont au nombre de *cinquante-et-un*, qu'il faut classer dans l'ordre suivant, d'après leur chiffre décroissant de population : Pologne, Orenbourg, Pultawa, Tambow, Saratow, Podolie, Koursk, Wiatka, Woronèje, Perm, Kiew, Finlande, Orel, Kharkow, Wolhynie, Tchernigow, Moscou, Kazan, Twer, Simbirsk, Wladimir, Toula, Nijni-Novgorod, Smolensk, Penza, Kostroma, Minsk, Jaroslaw, Kalouga, Saint-Pétersbourg, Mohilew, Novgorod, Grodno, Ekaterinoslaw, Wilna, Kherson, Wologda, Livonie, Bessarabie, Witebsk, Pskow, pays des Cosaques du Don, Tauride ou Crimée, Courlande, Stavropol, Esthonie, Astrakhan, Olonetz, Arkhangel.

Le plus peuplé de ces nombreux gouvernements, la Pologne, contient 5 millions d'habitants et 2,300 milles carrés géographiques. Le moins peuplé, Arkhangel, embrasse une superficie de 17,000 milles carrés, et n'a pour le couvrir qu'une population de 253,000 âmes, soit seulement 21 habitants par mille carré.

Les relevés sont moins exacts ou plutôt ils n'existent pas pour l'immense Russie d'Asie, qui comprend la Sibérie, le Kamtschatka, les provinces caspiennes et caucasiennes.

La Russie enfin étend son pouvoir jusque dans l'Amérique septentrionale.

On calcule approximativement que la population totale de l'empire, dans les trois parties du monde, doit s'élever à environ 65 millions d'habitants.

Plus de cent races diverses sont fixées sur ce gigantesque territoire. Il n'est pas même possible de songer à entreprendre ici les mœurs, même par les traits rudimentaires. Les principales sont : les Russes proprement dits, qui eux-mêmes se subdivisent en rouges, blancs et noirs, en grands et en petits; les Polonais, les Esthoniens, les Livoniens, les Finnois, les Lapons, les Kamtschadales, les Samoyèdes, les Tatars Nogaïs, de Crimée et autres, les Cosaques du Don, du Kouban, de l'Oural, Zaporogues, et les Tcherkesses et les Abazes, les Géorgiens, les Kalmouks, les Turcs de Kazan, les Juifs, etc., etc. Tout cela sans cohésion, sans affinité, sans ciment autre que celui qui résulte d'un implacable despotisme, et formant le plus étrange amalgame de pièces rapportées pour former un ensemble exorbitant et monstrueux. Dire que tous ces pays et toutes ces races d'hommes sont russes, c'est se conformer à la géographie officielle; mais ce n'est pas exprimer une vérité. Comment pourrait-il exister une nationalité vraie dans un pays où, pour résumer le mérite et la distinction d'un homme de la classe supérieure, de celle qui peut seule tenir lieu de fonctions, on dit : « *Il ne sait pas le russe!* »

§ IX. — Saint-Pétersbourg.

Pierre le Grand fut un vrai grand homme de deux façons, d'abord en ce qu'il fut le prototype et l'expression la plus éclatante de la nation russe; souple de génie, propre à tout, douée d'une puissance d'imitation et d'une

ILE ET PORT DE CRONSTADT, SAINT-PÉTERSBOURG ET FOND DU GOLFE DE FINLANDE.

A, fort Menchikoff. — B, fort Kronslott. — C, fort Pierre Ier. — D, batterie de la citadelle. — E, fort Alexandre. — F, fort Constantin. — G, fort Risbank. — HHH, chenal unique pour se rendre à Saint-Pétersbourg. — I, batterie Rabenkaia. — J, fort Pierre. — K, batterie Kreuf. — LLL, fort, redoute et ouvrage Michel. — M, résidence d'été du gouverneur. — NNN, cinq batteries diverses construites sur des récifs. — O, fort Catherine. — P, barrage du chenal du nord, par de vieux navires remplis de blocs de granit et coulés à fond. — Q, village de Systerbach. — R, poste et fort de Lisey-Nass. — S, ville de Saint-Pétersbourg. — T, village de Strelna. — U, village de Peterhoff. — V, Port militaire. — X, port central et cales de radoube. — Y, port marchand. — Z, église Saint-André. — W, église Saint-Nicolas. — ***, banc de sable à fleur d'eau allant rejoindre la terre ferme.

dans la Petite-Valachie, s'est montrée brave, intelligente, propre aux surprises et aux coups de main aussi bien qu'aux charges en ligne. Son artillerie s'est mise au niveau des meilleures de l'Europe. La confiance réciproque acquise dans ces combats par les soldats et les chefs, l'habitude du feu contractée dans ces engagements journaliers sont des résultats mêmes bien préférables à une pointe audacieuse en Valachie, destinée à se terminer nécessairement par une retraite plus ou moins désastreuse sur le Danube. Rien n'a été compromis: le siége de Silistrie, si héroïquement défendue, a déjà fait perdre aux Russes une partie de la belle saison, a donné aux troupes coalisées le temps d'entrer en ligne; l'avenir fera le reste.

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette campagne commencée de 1854. Les récits confus, contradictoires, exagérés, non constatés par les résultats n'appartiennent pas encore à l'histoire. Peut-être entreprendrons-nous plus tard de dérouler aux yeux des lecteurs les faits qui auront acquis une certaine authenticité.

On ne sait rien surtout de Schamyl: il est incontestable que ce prophète sultan, qui, depuis quinze ans, a organisé et dirigé toutes les forces de la population orientale du Caucase, a repris une énergique initiative contre les ennemis de sa nationalité et de sa religion; que dans ses mains habiles repose peut-être la solution de la question orientale. Mais on n'a pu jusqu'ici recueillir que des bruits confus, grondements sourds annonçant la tempête qui frappe et détruit au loin la puissance russe, sans que nous puissions en apprécier exactement les effets.

Les événements ne sont pas dans la main des hommes, aussi n'est-il donné à personne de prévoir comment se terminera la guerre commencée. Mais lorsque trois grandes nations s'allient, qu'elles obèrent leurs finances, appellent sous les drapeaux des générations entières, on doit penser qu'elles ont des motifs graves, un but déterminé; qu'elles savent, si la victoire seconde leurs efforts, à quelles conditions elles imposeront la paix.

Ce que veulent aujourd'hui la France et l'Angleterre, c'est mettre la Russie hors d'état de recommencer d'injustes agressions, de tenir l'Europe sous une menace perpétuelle de guerre et d'envahissement. Pour les armes sans avoir obtenu des garanties matérielles; s'arrêter devant des promesses tant de fois données et violées; replacer les deux puissances belligérantes dans l'état où elles étaient avant le commencement des hostilités, sans avoir affaibli l'une, augmenté l'autre, sans avoir rétabli l'équilibre par une nouvelle fixation de limites, serait une faiblesse indigne de la France et de l'Angleterre. Ce ne serait pas la paix, mais une trêve laissant le monde dans les incertitudes et les anxiétés dont il demande à sortir.

Quelles sont les barrières à opposer à l'ambition des tsars? Par quels moyens obtenir les résultats désirés? Telles sont les questions que nous allons brièvement examiner.

Sur les frontières européennes, on ne peut que rejeter la Russie au delà du Pruth et fortifier l'autorité du sultan dans les provinces moldo-valaques. La création d'une ligne militaire de Galatz aux Carpathes empêcherait les Moscovites d'envahir à volonté les Valachies et d'arriver sans obstacle jusqu'au Danube.

La conquête de la Crimée et sa restitution à la Porte feraient cesser l'offensive qui de Sébastopol peut être fréquemment dirigée sur Constantinople. Ce serait la destruction de l'inutile marine des tsars; mais leur puissance continentale n'en serait que médiocrement affaiblie.

Le rétablissement de la Pologne, la barrière la plus forte à opposer à la marche envahissante des Russes, n'est pas une question purement monarchique: elle touche à trop d'intérêts pour que nous puissions la discuter ici.

Mais ce qui doit reporter la puissance russe à un siècle en arrière, c'est l'affranchissement de tous les pays conquis par elle au sud de la ligne formée par le Kouban et le Terek. C'est là d'ailleurs qu'elle est aujourd'hui le plus vulnérable. Schamyl, réunissant les forces jusqu'à présent disséminées des montagnards, placé sur les communications des troupes impériales, est probablement appelé à déterminer par d'heureux coups de main l'évacuation de la Géorgie. Dans cette hypothèse, la constitution d'États indépendants en Asie, sous le protectorat de la Turquie, Schamyl étendant son empire sur la partie orientale du Caucase; à l'ouest, une confédération des peuples jusqu'ici divisés, formeront des obstacles contre lesquels viendront longtemps se briser les projets ambitieux des autocrates.

L'Europe hâte de ses vœux bien légitimes la fin de cette guerre, sans vouloir comprendre qu'elle est à peine commencée, sans se faire une idée exacte des complications qui peuvent la prolonger.

Certes, avec la coopération franche, entière de l'Allemagne, les résultats indiqués pourraient être obtenus en deux ou trois campagnes. Mais doit-on compter sur un concours absolu, sur une parfaite uniformité de vues de la part de la Confédération germanique; telle est la question que nous regardons comme très-douteuse.

L'Autriche, qui par son initiative a entraîné la Prusse, ne veut pas l'abaissement de la Turquie, dont l'indépendance lui est nécessaire; mais elle redoute presque également l'humiliation, la diminution de la Russie. Cette puissance est une arrière-garde sur le secours de laquelle elle veut pouvoir compter, soit contre la France devenue trop prépondérante, soit contre les révolutions politiques et nationales. On aura beau entasser des raisonnements plus ou moins spécieux pour prouver que la France et l'Angleterre sont conservatrices, ces deux nations n'en restent pas moins aux yeux des monarchies européennes les représentants de la révolution et de la démocratie.

Dans les îles Britanniques le gouvernement parlementaire, malgré son appareil aristocratique, n'est que le gouvernement de la majorité, c'est-à-dire du peuple. La dynastie règne par le fait d'une révolution et de la volonté nationale.

En France, quelle que soit la manière dont on envisage la part d'autorité laissée au pouvoir exécutif par la constitution, il n'en est pas moins vrai que tout l'édifice social repose sur la souveraineté du peuple. L'empire se proclame lui-même issu de la volonté nationale. Si le pays sous l'impression de la surprise, de l'effroi, des souvenirs glorieux de l'empire peut être regardé par beaucoup d'hommes, et nous sommes de ce nombre, comme ayant fait trop bon marché de sa liberté, le principe de son omnipotence n'en reste pas moins toujours existant pour corriger ce qu'il peut y avoir d'exagéré dans son abdication; le jour où la nation croira son intervention trop réduite, elle saura bien obtenir la réforme des institutions.

Ainsi pour l'Allemagne aristocratique, d'un côté les deux puissances issues de la révolution plus ou moins entachées de démocratie, de l'autre la Russie empire fondé sur le principe d'autorité, type de l'absolutisme et du droit divin. L'Allemagne peut vouloir arrêter des envahissements menaçants pour ses intérêts matériels, pour son indépendance; mais elle ne ferait pas entièrement un ancien allié dont elle se sépare à regret. C'est un ami dont elle réprouve les écarts, dont elle défendra au besoin les intérêts.

L'Autriche pourra donc par la manœuvre plus que par la force de ses armes amener l'évacuation des provinces moldo-valaques; mais elle hésitera probablement encore pour le moment du choix que, à moins qu'il ne soit nécessaire à son avantage, à moins que le tzar, irrité de ce qu'il appelle l'ingratitude de son ancien obligé, ne prenne l'initiative des hostilités. La France est trahie ou accomplie par ses alliés; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle est alternativement amie ou ennemie selon les chances de la guerre, selon ses espérances d'agrandissement: on ne saurait faire fond sur son alliance. La difficulté d'ailleurs n'est pas de combattre, mais de traiter. Le jour où l'on sera assis autour d'un tapis vert pour discuter les conditions de la paix, les antipathies naturelles reparaîtront dans toute leur force; nous nous trouverons peut-être en face de nos alliés de la veille, qui chercheront à amoindrir les résultats des efforts communs. De nouveaux intérêts, des rapprochements inattendus pourront tout remettre en question. La Russie compte sur la discorde autant que sur le climat et les déserts pour venir à bout de ses ennemis.

Quant à la France, à l'Angleterre, leur cause est la même: elle est trop belle, trop grande pour que ces deux nations doivent les arrêter. Si les souverains leur ont confié dans cette lutte du droit contre la force, elles auront pour elles les peuples opprimés, les nationalités vaincues mais non détruites. Nous touchons probablement à l'une de ces crises que l'humanité doit traverser avant de s'asseoir pour quelque temps dans une tranquillité féconde. La France eût préféré sans doute que l'orage n'éclatât pas si tôt; mais la génération actuelle ne reculera pas devant la part d'épreuves, de dangers, de souffrances que la Providence lui impose dans l'intérêt de l'avenir. Nous défendons la civilisation et la liberté menacées par l'absolutisme et la barbarie; tôt ou tard le triomphe nous est assuré.

FIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, 56, RUE JACOB.

TABLE DES CHAPITRES.

Histoire et Politique de la Russie et de la Turquie (M. JOUBERT).

CHAPITRE I.

Pages.

INTRODUCTION. 1

§ I. — État de la Russie et de la Turquie à la fin du XVII[e] siècle. — Progrès de la première. — Causes de la décadence de la seconde. 2

§ II. — Pierre le Grand. — Conquête d'Azof. — Campagne et traité du Pruth. — Conquêtes en Asie. — Testament attribué à ce prince. 3

§ III. — Guerre de 1736-1739. — Traité de Belgrade. — Ochakoff. 4

§ IV. — Grande Catherine. — Monténégrins. — État des rayas. — Guerre de 1768-1774. — Insurrection de la Morée. — Traité de Kaïnardji. — Occupation de la Crimée. — Guerre de 1788-1792. — Traité de Jassy. 7

§ V. — Sélim III. — Tentative de réforme. — Guerre avec la France. — Progrès de la Russie au delà du Caucase. — Nizam-Djédid. — Occupation de la Moldavie. 14

§ VI. — Réorganisation de l'armée turque. — Révolte et destruction des janissaires. — Bataille de Navarin. — Conquêtes de la Russie en Asie. — Traité de Tourkmantchaï. 23

§ VII. — Guerre de 1828-1829. — Description du théâtre de la guerre en Asie. — Traité d'Andrinople. — Affranchissement de la Grèce. — Causes de l'inaction des Turcs. 26

§ VIII. — Réformes opérées par le sultan Mahmoud. — Guerre avec le pacha d'Égypte. — Médiation de la France. — Intervention de la Russie. — Traité d'Unkiar-Skelessi. — Nouvelle guerre avec Méhémet-Ali. — Mort de Mahmoud. 31

CHAPITRE II.

§ I. — Avénement d'Abdul-Medjid. — Soumission du pacha d'Égypte. — Charte de Gulhané. — Réorganisation définitive de l'armée. — Administration intérieure. 35

§ II. — Insurrection moldo-valaque en 1848. — Traité de Balta-Liman. — Réfugiés hongrois et polonais. — Insurrection de la Bosnie. — Affaire du Monténégro. 38

§ III. — Question des lieux saints. — Ambassade du prince Menchikoff. — Occupation des principautés danubiennes. — Déclaration de guerre. — Alliance de l'Angleterre et de la France avec la Turquie. 39

CHAPITRE III.

§ I. — De l'autorité du souverain. — Du grand vizir. — Du scheik-ul-islam. 41

§ II. — De la corporation de l'uléma. — Des ministres du culte. — Des magistrats. — Du corps enseignant. — De l'administration de la justice. — De la législation musulmane. — De l'instruction publique. 46

§ III. — Du Divan. — Du conseil de justice. — De l'administration centrale, provinciale et communale. 50

§ IV. — Des finances. — Des monnaies. — De l'agriculture, de l'industrie et du commerce. 51

§ V. — De l'armée et de la flotte. 57

§ VI. — De l'avenir et de l'islamisme en Turquie. 59

L'Empire ottoman.

RACES, MŒURS ET COUTUMES, PROVINCES, PRINCIPALES VILLES (M. MORNAND).

CHAPITRE I.

Population et races. — Les Rayas. — Les Ottomans.

§ I. — Population et races. 63

§ II. — Division de la population par races. .... Ib.

§ III. — Les rayas. .... Ib.

§ IV. — Les Ottomans. 66

CHAPITRE II.

Mœurs et coutumes des Ottomans. — De quelques pratiques ou croyances particulières. — Prédestination. — Iconoclastie. — Polygamie.

Pages.

§ I. — Observations générales. 67

§ II. — De la prédestination. 68

§ III. — Iconoclastie. 69

§ IV. — La polygamie. 70

CHAPITRE III.

La Roumélie ou Thrace et Constantinople.

§ I. — Observations générales. 70

§ II. — Constantinople. .... Ib.

§ III. — Division de Constantinople. 71

§ IV. — Stamboul. .... Ib.

§ V. — Bazars et les Juifs. — Le Fanar et les Grecs. — Les Arméniens et leur quartier. .... Ib.

§ VI. — Les bains de Stamboul. 74

§ VII. — Édifices et monuments de Stamboul. — Le sérail. .... Ib.

§ VIII. — Le sultan Abdul-Medjid. 75

§ IX. — Suite des quartiers et monuments de Stamboul. — L'At-Meidan. — Souvenirs du 15 juin 1826. — La citerne des Mille et une colonnes. 76

§ X. — La Tour du Séraskier. — Le château des Sept-Tours. 77

§ XI. — Les mosquées de Stamboul. — Le sandjak-chérif. .... Ib.

§ XII. — Péra. — Galata. — Top-Khané. — Les derviches tourneurs. — Le petit et le grand Champ des Morts. 78

§ XIII. — Scutari. — La tour de Léandre. — Les derviches hurleurs. — Hydra-Pacha. 79

§ XIV. — Cafés. — Boutiques de barbiers. — Bains publics. 81

§ XV. — Cérémonies et fêtes. 82

§ XVI. — La Corne d'or. — Le Bosphore. — Les Eaux Douces d'Asie et d'Europe. — Campagne de Constantinople. 83

CHAPITRE IV.

Suite de la Roumélie ou Thrace. — Andrinople. — Souvenirs de Pertew-Pacha. — Villes secondaires de la province. 86

CHAPITRE V.

Les Balkans. — Bulgarie. — Dobroudscha.

§ I. — Les Balkans. — Les Bulgares. — Villes de la Bulgarie. 87

§ II. — Dobroudscha. — Mur de Trajan. — Principales villes et ports. — Conquêtes ottomanes. 91

CHAPITRE VI.

§ I. — Macédoine. 91

§ II. — Thessalie. 93

§ III. — Candie, Lemnos, Samothrace. 94

CHAPITRE VII.

Albanie et Épire 94

CHAPITRE VIII.

Monténégro. 95

CHAPITRE IX.

Bosnie et Herzégovine 98

CHAPITRE X.

Provinces médiates. — Servie et Moldo-Valachie. 99

§ I. — Historique des deux provinces. 100

§ II. — Configuration, produits, gouvernement, population et mœurs des principautés. 102

§ III. — Aspect des villes et villages. — Communications. — Principales villes de la Moldo-Valachie. 105

CHAPITRE XI.

Turquie d'Asie.

Pages.

§ I. — Division sommaire et observations. 107

§ II. — Pourtour ottoman de la mer Noire. — Trébizonde. — Sivas. — Sinope. .... Ib.

§ III. — Anatolie proprement dite. — Brousse et Smyrne. 109

§ IV. — Koniéh, Marach et Adana. 110

§ V. — Deuxième division de la Turquie d'Asie. — Arménie et Kurdistan, Mésopotamie et Irak. — Erzeroum, Diarbékir, Moussoul et Bagdad. — Arméniens, Kurdes, Yézidis. Ruines de Babylone. .... Ib.

§ VI. — Troisième division de la Turquie d'Asie. — Syrie et Palestine; Alep, Tripoli, Beyrouth, Saint-Jean-d'Acre, Damas, Palmyre et Baalbek, Jérusalem, Nazareth, Bethléem, le Jourdain et la mer Morte. — Le Liban et l'Anti-Liban. — Le Carmel. — Les Maronites, les Druses, les Ansariés, les Métualis. 114

§ VII. — Îles d'Asie. 116

CHAPITRE XII.

Gouvernements d'Afrique. — L'Égypte. — Tripoli. — Tunis.

§ I. — Coup d'œil sur l'histoire d'Égypte. — Gouvernement actuel. 118

§ II. — Configuration, produits, population, monuments et principales villes de l'Égypte. — Cophtes, musulmans et chrétiens. — Barabras, Abyssiniens, Arabes Bédouins. — Almées, Psylles. 119

§ III. — Tripoli et le Fezzan. 123

§ IV. — Régence de Tunis. 124

L'empire russe (M. JOUBERT).

§ I. — De la souveraineté en Russie. — De la noblesse. — Du clergé. — De la bourgeoisie. — Des serfs. 125

§ II. — Conseil de l'empire. — Sénat. — Saint synode. — Ministères. — Administration provinciale et communale. — Bureaucratie. — Tribunaux. — Législation. — Pays ou peuples soumis à des règlements particuliers. 135

§ III. — De l'armée. — Corps réguliers. — Cosaques. — Recrutement. — Considérations générales. — De la flotte. 143

§ IV. — Finances. 148

§ V. — De l'instruction publique. — De la censure. 153

§ VI. — De l'agriculture. — De l'industrie. — Du commerce. 154

L'empire russe.

POPULATION. — ÉTATS, MŒURS, COUTUMES, PROVINCES, PRINCIPALES VILLES DE L'EMPIRE RUSSE (M. MORNAND.)

§ I. — Mœurs des diverses classes russes. — Boyards. 157

§ II. — Les fonctionnaires russes. — L'empereur général. — Anecdotes. 158

§ III. — Les serfs. 159

§ IV. — Les soldats. 163

§ V. — Le clergé. 166

§ VI. — Les bourgeois. .... Ib.

§ VII. — L'empereur Nicolas et la famille impériale. 167

§ VIII. — Population et provinces. 168

§ IX. — Saint-Pétersbourg. 169

§ X. — Moscou. 170

§ XI. — Théâtre de la guerre. — La Baltique. — Côtes des golfes de Finlande et de Livonie. — Cronstadt. — Sweaborg. — Helsingfors. — Revel. — Riga, etc. 171

§ XII. — Côtes russes de la mer Noire. — Odessa. — Sébastopol. — Conquêtes du Kouban. — Schamyl; les Tcherkesses. 173

CONCLUSION (M. JOUBERT). 174

FIN DE LA TABLE.